



Syndicat National des  
Techniciens Supérieurs et des Contrôleurs Sanitaires  
des Services du Ministère chargé de l'Agriculture  
(Personnels techniques)

Secrétariat Général – 38 rue Foch –  
57130 - ARS SUR MOSELLE

Tél 03 87 61 61 50 - Fax 03 87 61 61 54  
Mél : [union-fo-moselle.ddaf57@agriculture.gouv.fr](mailto:union-fo-moselle.ddaf57@agriculture.gouv.fr)  
<http://www.sntmafo.com/>



## CAP TECHNICIENS SUPERIEURS LISTE D'APTITUDE 29 SEPTEMBRE 2009

### *Déclaration Liminaire Force Ouvrière*

Monsieur le Président,

Pour cette CAP « Liste d'Aptitude », le syndicat FO abordera dans la 1ère partie de son intervention les conséquences de la réforme de l'Etat et de la réforme de la Catégorie B.

La seconde partie traitera des problèmes plus spécifiques au fonctionnement de la CAP des techniciens supérieurs.

La réforme de l'Etat impose brutalement des réorganisations de service sans évaluer son impact sur le personnel.

L'Etat mène à marche forcée des restructurations et des suppressions de postes, de moyens et d'effectifs. Cette réorganisation d'une ampleur inégalée perturbe et déstabilise les services et les personnels: FO s'inquiète et demande au Ministre d'organiser rapidement une cellule d'écoute dans tous les secteurs d'activité afin de prendre en compte l'aspect humain et d'accompagner cette réforme d'un véritable volet social.

La réforme des statuts de la Catégorie B méconnaît les niveaux de formation et de compétences des techniciens supérieurs qui, nous le rappelons ici, sont actuellement en Catégorie B+.

Les techniciens supérieurs sont déçus et en colère de constater que, malgré leur engagement et leur niveau de responsabilité, vous persistez à ne pas reconnaître leurs compétences.

Tous les techniciens principaux et chefs vont s'agglutiner dans un futur 3ème grade sans perspectives de carrière. L'accès à la Catégorie A est trop limité et contraignant. Cette situation va encore laisser sur le chemin de nombreux agents.



J'aborde maintenant le fonctionnement des CAP.

En ce qui concerne les mutations, lors des dernières CAP, nous avons constaté que cette commission ne décidait plus de l'avenir des agents. La plus grande partie des mutations est arbitrée dans une instance (arbitrage inter corps) excluant toute concertation avec les représentants du personnel.

Dans le contexte de la mise en place des DDI, il importe que les agents connaissent leur affectation rapidement ; or, on voit apparaître de nombreux freins aux décisions de mobilité comme :

- ◆ SRVP
- ◆ SRAIM
- ◆ SRAIC
- ◆ Poste non vacant
- ◆ Sous réserve de compteur....

Les techniciens supérieurs doivent attendre le résultat définitif des CAP plusieurs semaines et éprouvent souvent un sentiment d'injustice au regard des décisions prises, celles-ci n'étant pas expliquées.

Pour les CAP promotions, nous déplorons la difficulté de promouvoir les agents oubliés par l'administration et nous dénonçons une liste complémentaire de proposition d'avancement trop restrictive pour nous permettre de défendre l'intérêt collectif et individuel.

Pour cette CAP, comme toujours, FO a étudié les dossiers des agents avec une attention toute particulière.

Ce soir, de nombreux agents qui attendent une reconnaissance seront déçus malgré un investissement considérable dans une collectivité de travail en pleine restructuration.

Enfin, nous ajoutons que nous attendons toujours des réponses de notre Ministre concernant de nombreuses difficultés dans le secteur Alimentation. En l'absence de réponses, nous vous informons que FO, avec d'autres organisations syndicales, organise une semaine d'action forte dans les services et auprès des médias.

Merci de votre écoute

Paris, le 29 septembre 2009

\*\*\*\*\*

## Liste d'Aptitude pour l'accès au Corps des Techniciens Supérieurs

Nom Prénom	Affectation	Spécialité
ARSEGUEL Elisabeth	DDSV 09	TV
BARBET Thierry	DDAF 62	TGR
BEUCHER Denis	Haras National du Pin	TA
BLETEAU Pascal	Haras National de la Roche sur Yon	TA
BLUMEREL Christian	DDEA 52	TGR
BOCQUET Michel	Haras National d'Uzès	TA
BOUILLOUX François	DDAF 01	TGR
BOURDAIS Loïc	Haras National Les Brévières	TA
BOURY Laurent	Haras National de Blois	TA
CARRE Claude	DDAF 53	TGR
CHARBONNIER Jean-Marie	DDEA 41	TGR
CHAUBET Bernard	DREAL Midi PYRENEES	TGR
CIOTA Fabienne	DDAF 57	TGR
COLIN Eric	DDEA 54	TGR
COTO Yvonnick	DDSV 35 Ab. Vezin le Coquet	TV
COUSTAROUX Jacky	DDAF 15	TA
DE LA BOISSIERE Jean-François	MAAP SG	TGR
DEVEAUX Serge	DDEA 58	TGR
DOLAT Christian	DDAF 02	TA
DOSTES Patrick	IFN Nogent sur Vernisson	TF

DUFOUR Marc	DDEA 43	TGR
DUHAMEL Jean-Pierre	DAF 971	TA
EHRISMANN Christophe	DDAF 24	TF
FERRAND Pascal	DDSV 56	TV
GERVAIS Mésance	DAF 971	TGR
GODET Jean-Michel	DDSV 78 Ab. Houdan	TV
GRANDMAIRE Claude	DDEA 54	TGR
GRUY Nathalie	DDSV 47	TV
GUARNERI Chantal	DDSV 42	TV
GUIAVARCH Laurent	DRAAF Pays de la Loire / SNM 49	TA
HUA André	DDSV 49 Ab. Lion d'Angers	TV
JACQUEMIN Patrick	DDAF 51	TGR
LAISNEY Jean	Haras National de Lamballe	TA
LAMARQUE Serge	DDSV 64 Ab. Anglet	TV
LARUE Fabien	Haras National de Montier en Der	TA
LE COZ Michel	DDEA 78	TGR
MARTELLI Roland	DDAF 13	TF
MASSON Marie-France	DDAF 14	TA
MERLAND Danièle	DDSV 24	TV
METEYER Catherine	DDSV 87 Ab. Bessines	TV
MONTFORT Hervé	Haras National de Hennebont	TA
NEVEU Didier	DDSV 46 Ab. Gramat	TV

PAROT Odile	DDEA 31	TA
PEPIN Christian	DRAAF PACA	TA
PEREZ Gérard	IFN Montpellier	TF
POIGNET-TESTU Frédéric	DDSV 04	TV
POINSOT Michel	DIREN 21	TGR
PONCET Jean-Yves	DDAF 48	TF
SERY André	DDAF68	TGR
STOECKLIN Sabine	DDSV 57	TV
TEILHET Claudine	DDEA 19	TA
TRAMEAU Joël	DDAF 61	TF
VILLETTE Erick	DAF Martinique	TGR

***Siégeaient à cette CAP : Thierry MOUTON, Karine BECQ Virginie MAIRE, Fabrice Ollivier, Philippe CLAVELIN, Gérard MASSON, Chantal FAURE, Jean-Claude LEBOSSÉ, Francis MARY, Stéphane TOUZET, Dominique HEROLD, Patrick FOUBERT, Bruno GELIN.***

Le Secrétariat Général

Ars sur Moselle le 29 Septembre 2009



Confédération Force Ouvrière  
Générale de l'Etat



Fédération Générale des Fonctionnaires



Fage Fo Administration